



n° 14465\*01

# Ordonnance bizona

Articles L. 322-3, 3° et 4°, L. 324-1 et R. 161-45 du Code de la sécurité sociale.

Identification du prescripteur  
*(nom, prénom et identifiant)*

**DOCTEUR FITOUSSI SERGE**

01 MEDECINE GENERALE

CONVENTIONNE

Identification de la structure  
*(raison sociale du cabinet, de l'établissement et n° AM, FINESS ou SIRET)*

114 AVENUE DU BAC

94210 LA VARENNE ST HILAIRE

=> 94 1 90293 4 00 1 11 0 01 n°AM

Identification du patient  
*(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) (à compléter par le prescripteur)*

**Violette VEIS**

n° d'immatriculation (à compléter par l'assuré(e))

Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)  
(AFFECTION EXONÉRANTE)

1) Renouvellement de deux paires de chaussures orthopédiques au moulage.

le 03/04/2025

**Dr Serge FITOUSSI**  
114 Avenue du Bac  
94210 SAINT MAUR DES FOSSÉS  
AM 94 19 02 934  
RPPS 1000 493 62 08

Présenté par le Dr Serge FITOUSSI RAPPORTEUR avec l'affection de longue durée  
(MALADIES INTERCURRENTES)